

Graines de Citoyenneté

Programme d'appui à la société civile mauritanienne
en faveur du pouvoir d'agir des jeunes

Etre jeune en Mauritanie ...

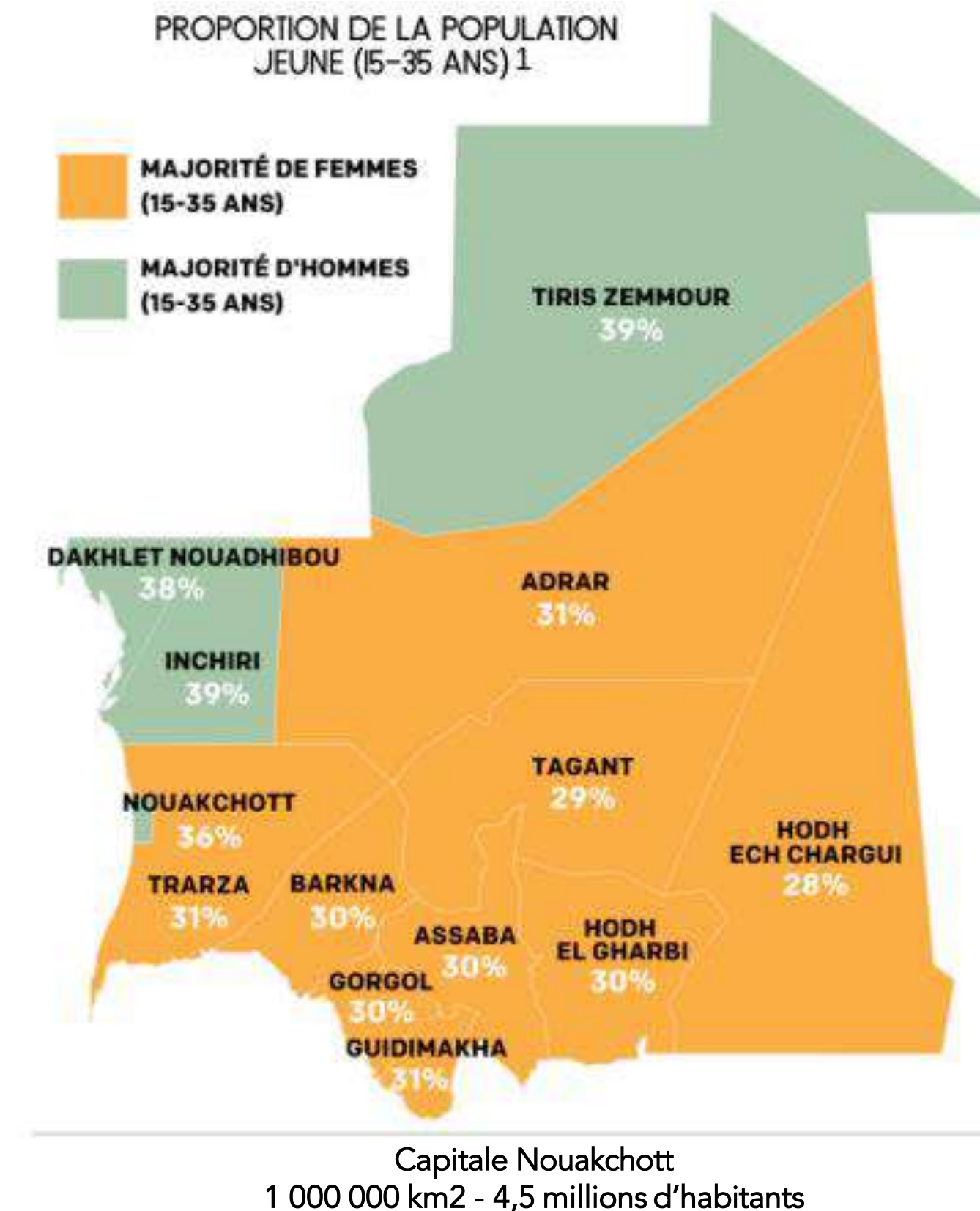
LE SAVIEZ-VOUS ?

EN MAURITANIE, 65% DE LA POPULATION A MOINS DE 25 ANS

Quelques données sur les jeunesses en Mauritanie :

- 62% vivent en ville (africapolis,2015)
- 15% des 24-33ans sont au chômage (BM, 2019)
- $\frac{3}{4}$ achèvent l'école primaire (BM, 2019)

La jeunesse est une thématique complexe de par sa **transversalité** et son **hétérogénéité** (diversité liée à la situation géographique, les parcours éducatifs les statuts socio-économiques, le genre, les enjeux culturels, ethniques et linguistiques pour ne citer que ceux-là.)



Il est primordial d'apprécier cette diversité et **d'éviter de percevoir la jeunesse comme une catégorie définie par le seul paramètre de l'âge**

...Une priorité pour l'Etat

Les pouvoirs publics sont conscients des difficultés socio-économiques auxquelles est confrontée la jeunesse.

- Le gouvernement a lancé la **Stratégie de Croissance Accélérée et Prospérité Partagée (SCAPP)** à l'échelle des 15 régions, alignée aux des Objectifs de Développement Durable (ODD)
- La **Stratégie Nationale de la Jeunesse 2020-2024** se concentre sur les thèmes de l'accès à l'emploi, la citoyenneté, l'autonomisation, le volontariat et la lutte contre l'extrémisme violent.



Cette stratégie fait de la **jeunesse le cœur du mandat du Président de la République**

Une société civile qui se structure doucement ...

- Depuis les années 1990 : développement d'un **tissu associatif important en milieu urbain, porté en grande partie par la jeunesse.**
- Des organisations de jeunes ont acquis avec le temps une **visibilité appréciable**, justifiée par une présence sur le terrain, et ont **multiplié les thématiques d'intervention**, brassant des sujets aussi variés que la santé, l'alimentaire, l'entrepreneuriat, la culture, la lutte contre la radicalisation religieuse ou de simples activités creuses de sensibilisation.

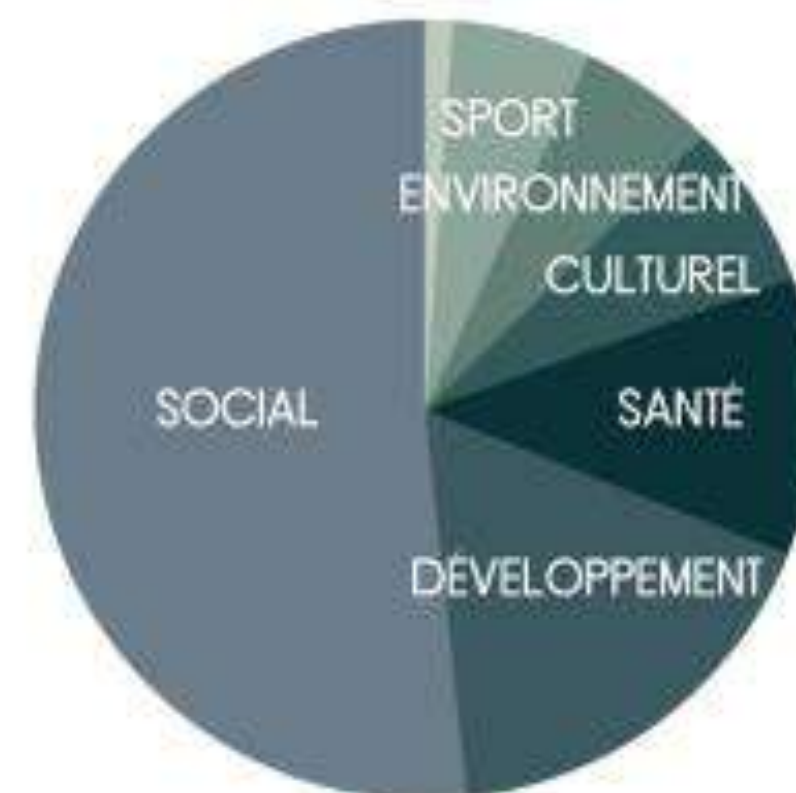
DÉFIS

Renouveler les instances de gouvernance, prévenir les conflits inter-générationnels, et assurer la transparence dans le fonctionnement interne

Développer les compétences et connaissances au travers de renforcement de capacités

Porter des réflexions concertées sur les impacts des actions en vue d'assurer leur légitimité auprès des pouvoirs publics

Accentuer l'inter-connaissance et le partage d'information au travers de plateformes et réseaux de rencontre



DOMAINES D'ACTION
DES ASSOCIATIONS

...mais accompagnée

→ Un cadre législatif national favorable

- **Loi n° 2021-004 relative aux associations** : précise le cadre juridique et institutionnel de la société civile et la stratégie de développement et promotion des OSC dont le **CDHAHRSC** est maître d'ouvrage, garantie à la fois : (i) la liberté et le droit d'association et d'organisation ; (ii) la pleine participation à la conception, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des politiques publiques
- Plateforme d'enregistrement des organisations de la société civile : FEDDAM – **Plus de 7000 associations enregistrées** et près du même nombre en attente (mars 2023)
- La **création de cadres de concertation et d'échanges** pour les organisations de la société civile => création de plateformes régionales de la société civile

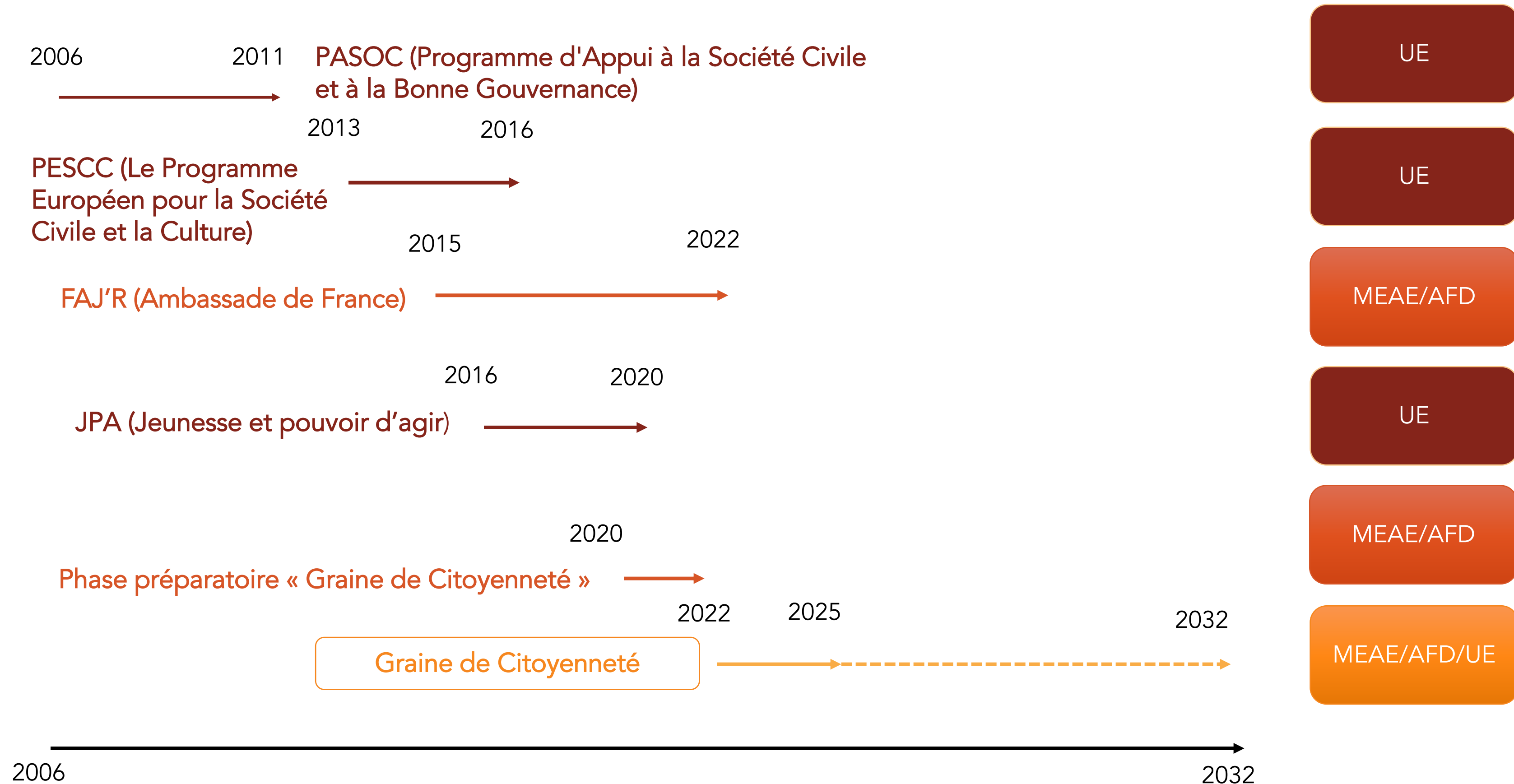
Le CDHAHRSC

Le Commissariat aux Droits de l'Homme, aux Affaires Humanitaires et aux Relations avec la Société Civile a été créé en 2018.

Structure indépendante qui conçoit et met en œuvre la politique nationale des Droits de l'Homme, L'Action Humanitaire et Relation avec la Société Civile. Elle administre la plateforme FEDDAM.

Le CDHAHRSC est membre des instances de pilotage du programme.

Des initiatives successives et complémentaires d'appui à la société civile en Mauritanie



Les PCPA, qu'est ce que c'est ?

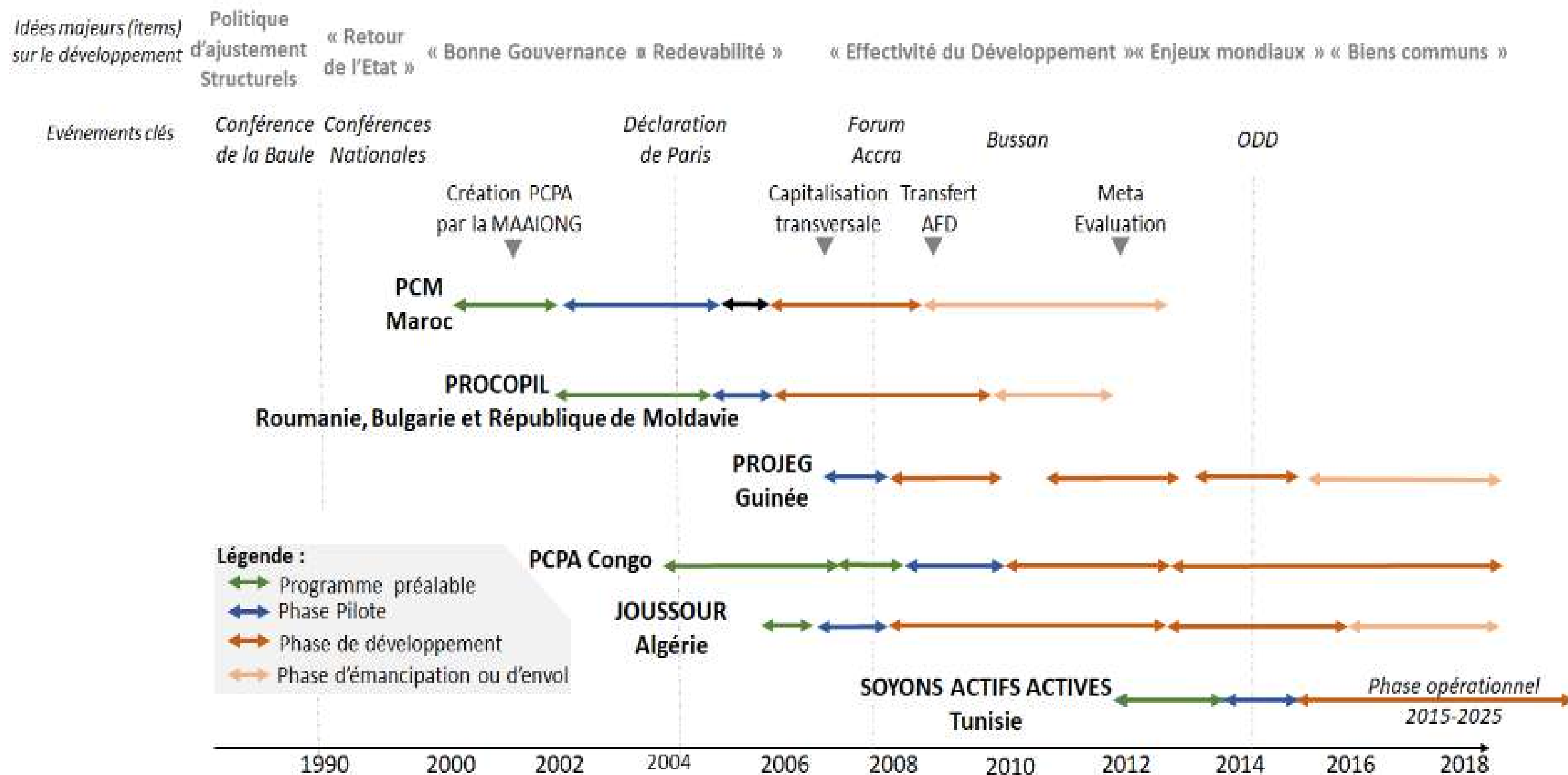
Des programmes qui...

- **Soutiennent les initiatives des acteurs** qu'ils fédèrent (et qui correspondent à leurs orientations et objectifs) ;
- **Contribuent au renforcement des capacités** individuelles et collectives de ces acteurs ;
- **Favorisent les dynamiques collectives, la concertation**, notamment entre société civile et les pouvoirs publics ;
- **Réunissent des acteurs d'ici et de là-bas** autour de défis communs (atteinte des ODD)

- Sont gérés de façon transparente et démocratique
- En assemblée, les acteurs :
 - Fixent leurs règles communes
 - Décident des orientations du programme et des grandes lignes de ses phases successives
 - Contribuent à la désignation de leur comité de pilotage

➤ Vidéo de présentation sur les PCPA réalisés par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
[PCPA sous titre Arabe - YouTube](#)

Les PCPA, qu'est ce que c'est ?



« Graines de Citoyenneté » en 5 points

- Renforcer **le pouvoir d'agir des jeunes** et les conditions du dialogue avec les autorités locales et nationales pour appréhender les enjeux d'une citoyenneté active autour de 4 thématiques : ESS, Développement Durable, égalité de genre, et migration- développement.

- Une **démarche territoriale**, connectée au « **double-espace** », reposant sur **6 piliers**
3 piliers en Mauritanie : Les OSC et les AL sur les territoires, et les Institutions étatiques.
3 piliers en France-Europe : Les OSC (notamment de l'éducation populaire, type ACCORD, le CCFD-Terre Solidaire) dont les OSIM (du village au pays – RAME) et les collectivités en coopération décentralisée, et les pouvoirs publics en France (MEAE, AFD, CGET,...) et en Europe.

- **Renouveler les pratiques de coopération autour des ODD** comme enjeux universels, défis communs entre « ici et là-bas ».

- Développer **une architecture la plus souple et accessible possible** (charte des valeurs, gestion des fonds souples...) pour l'ensemble des acteurs mauritaniens.

- Des modalités de **gouvernance à créer, expérimenter, valider** ensemble : si le Grdr est chef de file, c'est l'ensemble des parties prenantes qui s'engagent

Graines de Citoyenneté

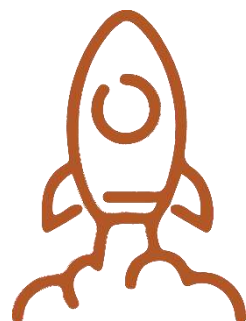
Aux côtés des jeunes mauritaniens

Graines de Citoyenneté, aux côtés des jeunes mauritaniens

Une communauté d'acteurs engagés pour :



Renforcer le pouvoir d'agir des jeunesses mauritaniennes



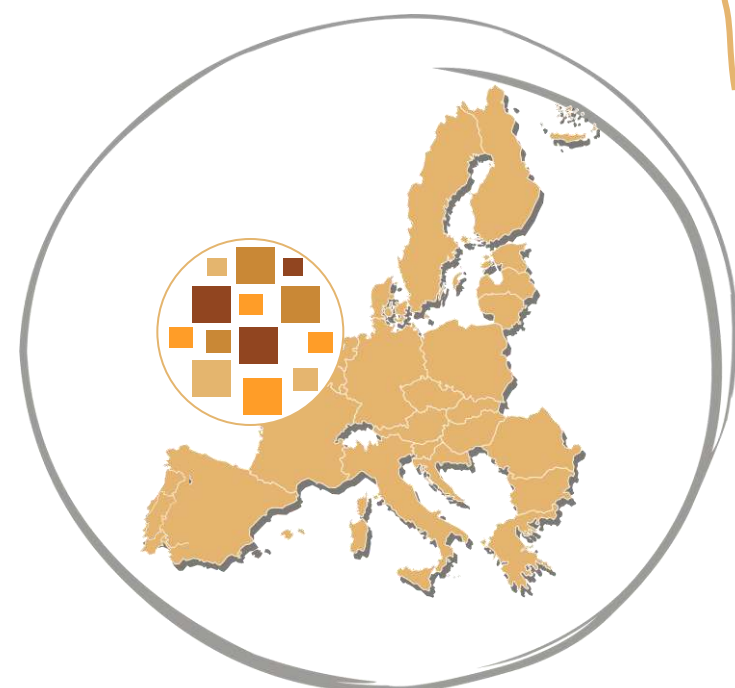
Faire monter en compétences des organisations de la société civile

Promouvoir un dialogue citoyen entre acteurs de la société civile
et les pouvoirs publics



Graines de Citoyenneté, aux côtés des jeunes mauritaniens

Plus d'une centaine de partenaires en Mauritanie et en Europe



NF Europe

NF Nouadhibou

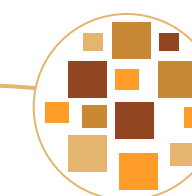
NF Nouakchot

NF Gorgol

NF Assaba

NF Guidimakha

NF Hodh
el Chargui



Noyaux fédérateurs composés de:



Organisations de la société civile mauritanienne et acteurs de l'ESS



Organisations issues de la migration en Europe & ONG internationales



Services déconcentrés de l'état mauritaniens et européens



Autorités locales d'ici et de là-bas

Graines de Citoyenneté, aux côtés des jeunes mauritaniens

Notre approche :



Soutenir l'action collective des acteurs « ici et là-bas » pour
faire entendre la voix des jeunes

Faire monter en compétence les organisations de la société
civile engagées pour les jeunes

Une gouvernance décentralisée, pour mieux impliquer les
territoires et leurs jeunes

Soutenir l'action collective des acteurs « ici et là-bas » pour faire entendre la voix des jeunes

**Plaidoyer territorial
et production de connaissances**

Plaidoyer territorial et production de connaissances

Nos actions :

Mise en réseau de la société civile, des autorités locales et des institutions

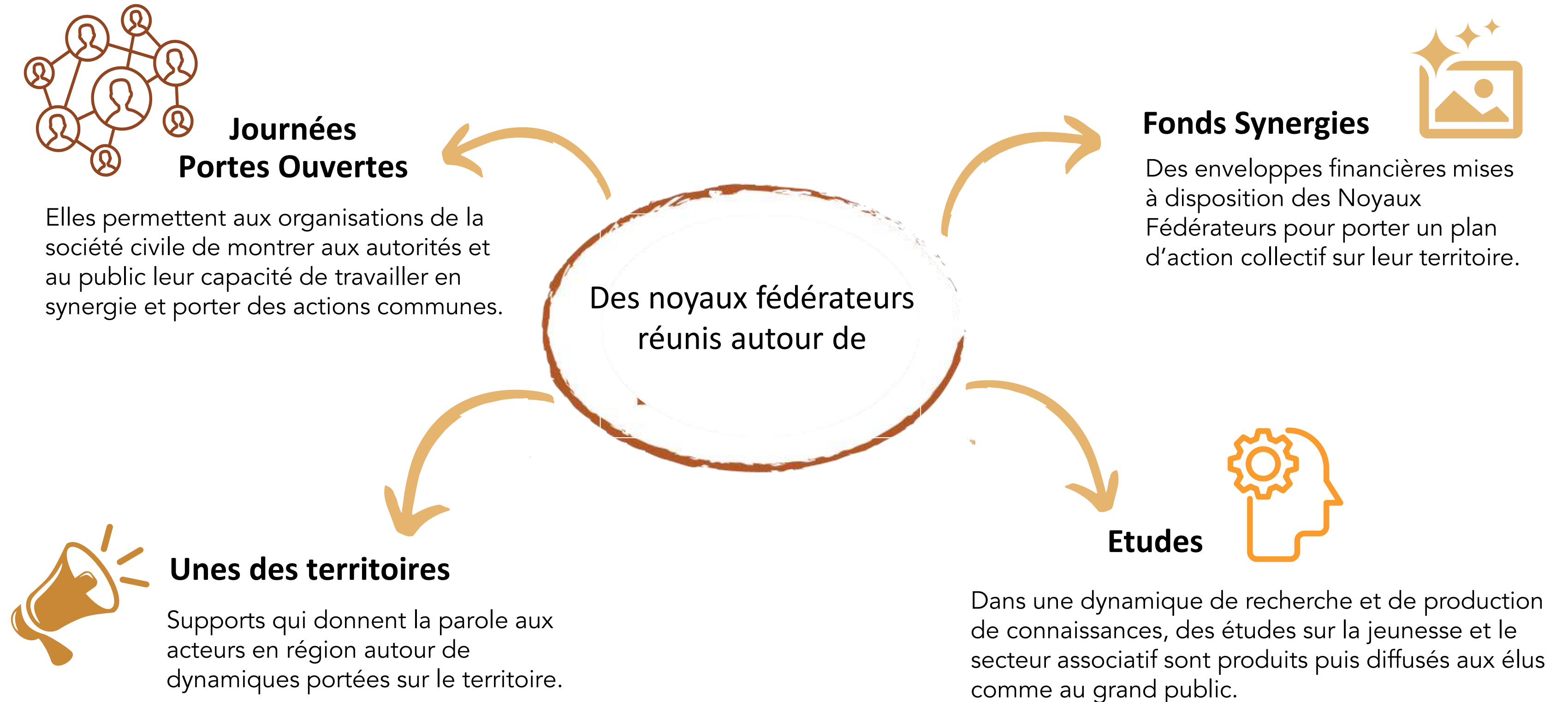
Plaidoyer sur les enjeux prioritaires des territoires

Identification des rêves, des aspirations et des défis
auxquels font face les jeunesses

Voyages d'échanges et participation à des événements
nationaux ou internationaux



Plaidoyer territorial et production de connaissances



Faire monter en compétence les organisations de la société civile engagées pour les jeunes

**Appui aux
Organisations de la Société
Civile**

Appui aux Organisations de la Société Civile

Nos actions :

Des mécanismes de financement adaptés aux réalités des acteurs de terrain

Des formations, de l'appui-conseil, du suivi-terrain sur la gestion de projet et la vie associative

Une certification de jeunes leaders associatifs au métier d'animateur socio-culturel



Appui aux Organisations de la Société Civile

➤ Deux types d'appui :

FONDS ÉMERGENCE

- Dispositif destiné à valoriser l'engagement de la jeunesse en faveur de son territoire.
- Il permet le soutien de projets incontournables du développement local.
- Il vise à permettre aux organisations de jeunes de mieux appréhender leurs rôles et augmenter leurs capacités d'action.



FONDS CONSOLIDATION

- Dispositif destiné à renforcer les capacités des OSC engagées sur les enjeux de jeunesse.
- Il accompagne la montée en compétence d'organisations ayant une expérience dans la réalisation de projets et/ou étant arrivées à un seuil de développement les menant à proposer des projets plus ambitieux.

Appui aux Organisations de la Société Civile

➤ Quelles typologies d'appui ?



Durées

Les actions appuyées doivent s'étaler sur une période comprise :



Montants maximum



Conditions de co-financement

FONDS EMERGENCE

Entre 6 et 12 mois

3 000 €

5 %

FONDS CONSOLIDATION

Entre 8 et 12 mois

15 000 €

5 %



Appui aux Organisations de la Société Civile

Un site internet pour s'informer et candidater :
www.assojeunes-mauritanie.org

Accédez aux lignes directrices simplifiées des appels à projets

Déposez votre projet en ligne sur la plateforme numérique

Soit en français

Soit en arabe

Soit pour le fonds
EMERGENCE

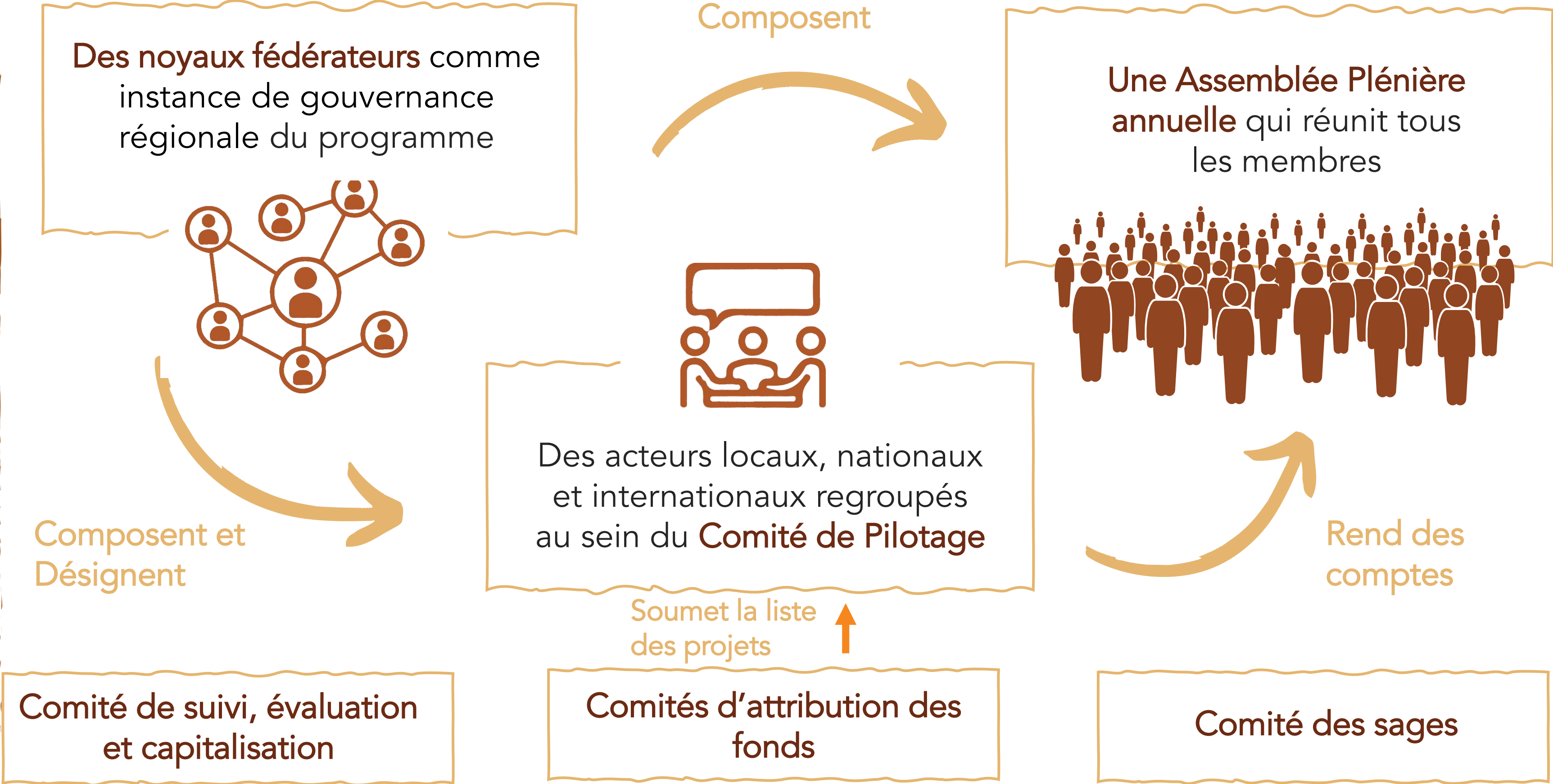
Soit pour le fonds
CONSOLIDATION



Une gouvernance décentralisée

Pour mieux impliquer les territoires et
leurs jeunes

Une gouvernance décentralisée



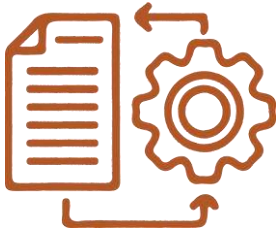
Une gouvernance décentralisée

Une charte des valeurs



Un règlement intérieur

- Décrit les modalités de fonctionnement du programme Graines de Citoyenneté
- Détermine la composition, le rôle, le mandat et le fonctionnement de chaque instance du programme
- Présente les règles, les droits, les obligations des membres et les modalités d'adhésion



Un manuel de procédures

Le manuel de procédures du programme Graines a vocation à présenter l'ensemble des règles et procédures qui le régissent en de deux volumes :

- Les règles de prise en charge des participants et les procédures administratives et financières générales
- Le cahier des charges fonds souples

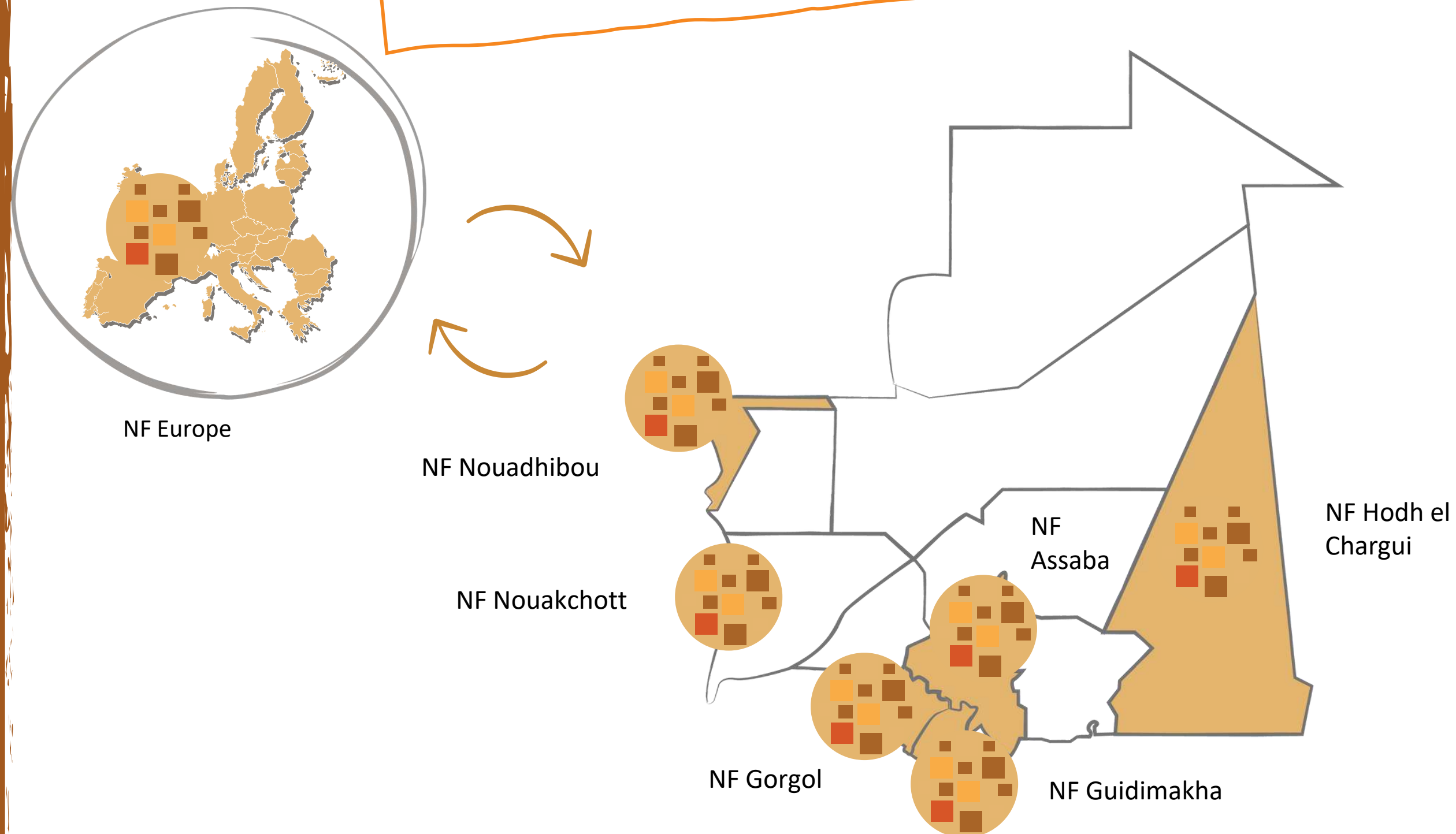


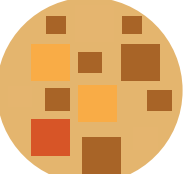


Les Noyaux Fédérateurs

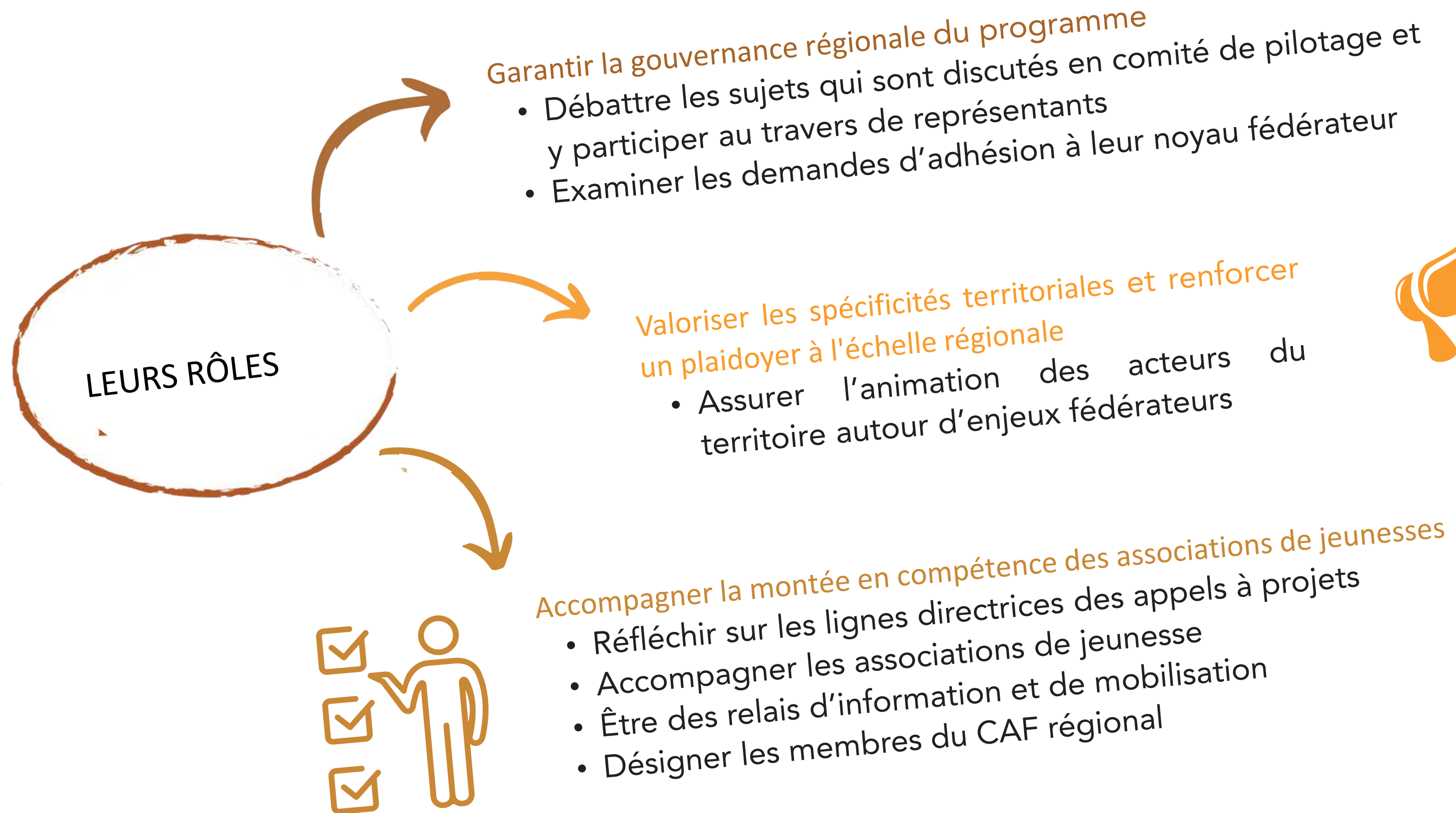
Les Noyaux Fédérateurs

Des instances de concertation à l'échelle régionale



-  Noyau Fédérateur (NF)
-  Organisations de la société civile mauritanienne et acteurs de l'ESS
-  Organisations issues de la migration en Europe & ONG internationales
-  Services déconcentrés de l'état mauritaniens et européens
-  Autorités locales d'ici et de là-bas

Les Noyaux Fédérateurs



Les Fonds Synergie

Noyaux fédérateurs → mission d'animation d'une dynamique concertée avec les acteurs du territoire sur les enjeux de jeunesse

Les Fonds Synergie, c'est quoi ?

Des enveloppes financières mises à disposition des noyaux fédérateurs pour porter un plan d'action collectif sur leur territoire.



Pour quoi faire ?

Faciliter la réflexion et l'analyse des membres des noyaux fédérateurs sur les enjeux de renforcement du pouvoir d'agir des jeunes sur leur territoire et de leurs synergies d'action :

- Réfléchir ensemble, sur des enjeux fédérateurs.
- Favoriser le dialogue entre pouvoirs publics et OSC
- Réaliser des activités de recherche-action, de capitalisation et de plaidoyer

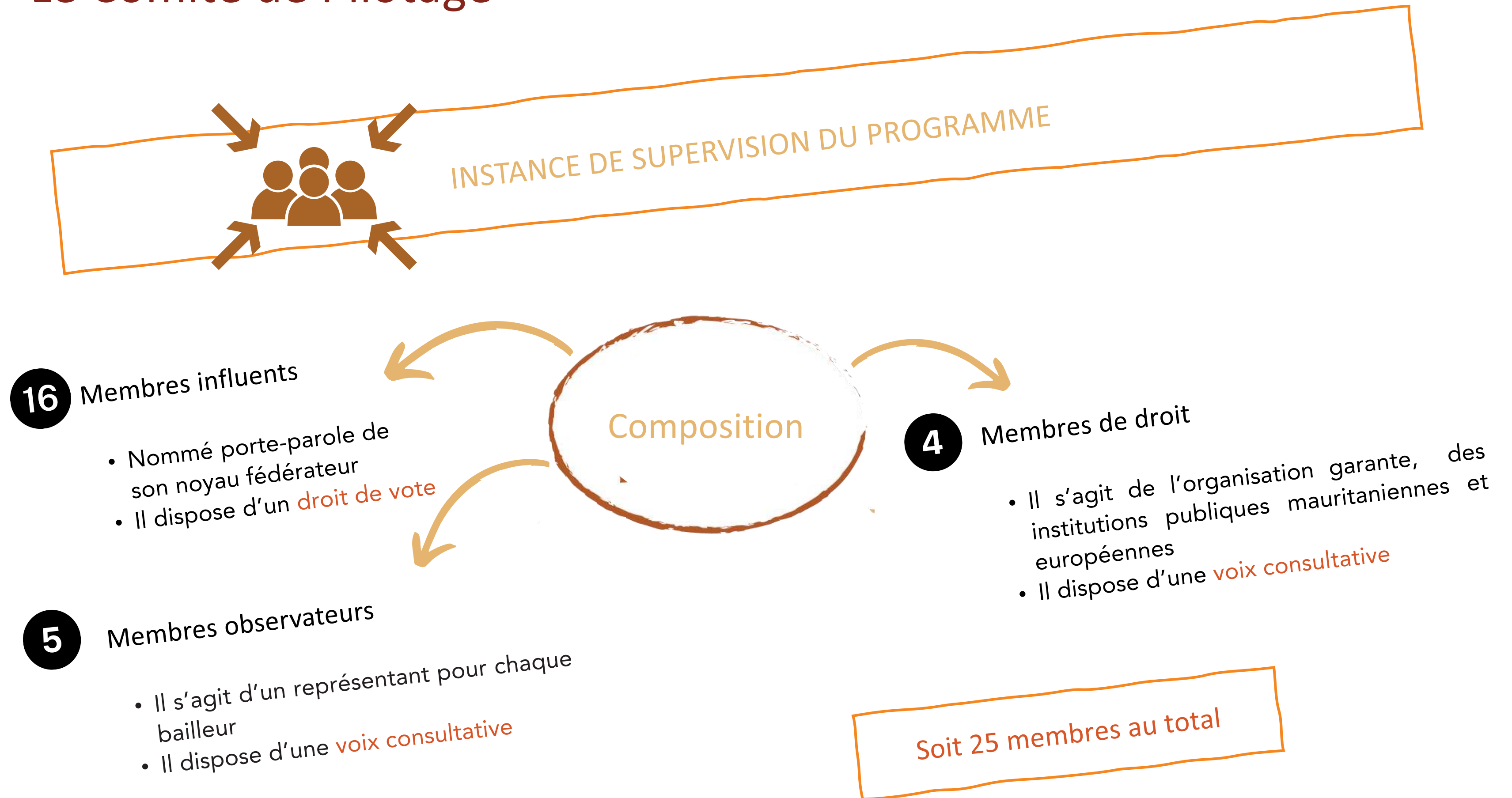


Des espaces de réflexion
et d'échanges conviviaux !



Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage



Les membres influents

Pour chaque noyau fédérateur RIM,

2 titulaires :

- OSC
- Collectivité territoriale

NF Nouadhibou

2

NF Nouakchott

2

NF Gorgol

2

NF Guidimakha

2

NF Assaba

2

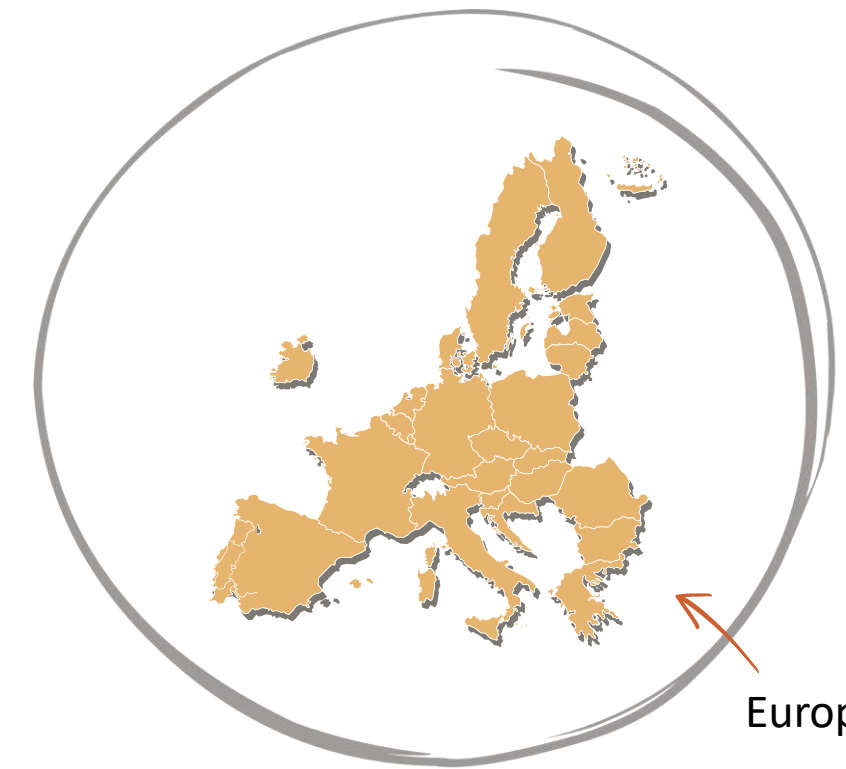
NF Hodh el Chargui

2

Pour le noyau fédérateur Europe,

4 titulaires :

- Diaspora
- OSC internationale
- Association de l'éducation populaire
- Acteur de la coopération décentralisée



Europe

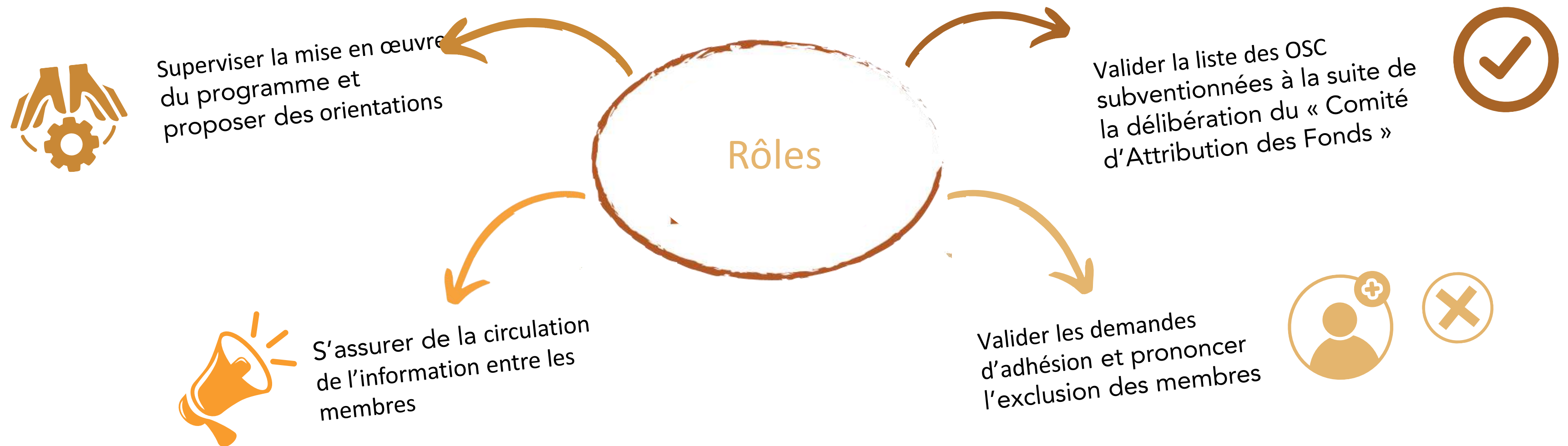
4

1 représentant du
Noyau Fédérateur
= 1 voix.



Le Comité de Pilotage

Le comité de pilotage se réunit 3 à 5 fois par an (à distance et en présentiel)



Les décisions du comité de pilotage se font dans une recherche de consensus



L'Assemblée Plénière

L'Assemblée Plénière



INSTANCE DÉCISIONNELLE DU PROGRAMME
Regroupe tous les membres mauritaniens et européens chaque année



Information et
de redevabilité



Réflexion stratégique



Interconnaissance et
réseautage



Mise en valeur des territoires,
des organisations de la société
civile et des jeunesses

L'Assemblée Plénière



Jeunes Ambassadeurs

Binôme de jeunes artistes qui mettent à profit leur notoriété et leur engagement à porter les valeurs du programme lors de l'Assemblée Plénière

L'Assemblée Plénière

Fonctionnement



Chaque organisation adhérente mandate **une personne** pour participer à l'Assemblée Plénière.

Seuls les membres adhérents disposent d'un droit de vote. **Le vote se fait à main levée.**

Pour qu'une résolution soit acceptée, elle doit recueillir une **majorité absolue des votes.**



Le Comité des Sages

Le comité des sages

Le comité est composé de 3 ou 5 personnes physiques indépendantes des organisations membres du programme

RÔLE



Fournit une assurance sur la conduite éthique et responsable de « Graines de citoyenneté »



Chargé de la prévention et de la gestion des conflits

FONCTIONNEMENT



- Peut être sollicité par la coordination en cas de procédure d'exclusion d'un membre
- Peut se réunir exceptionnellement pour examiner une situation qui n'aurait pas préalablement donné lieu à une plainte mais dans l'optique de prévenir d'un éventuel conflit.



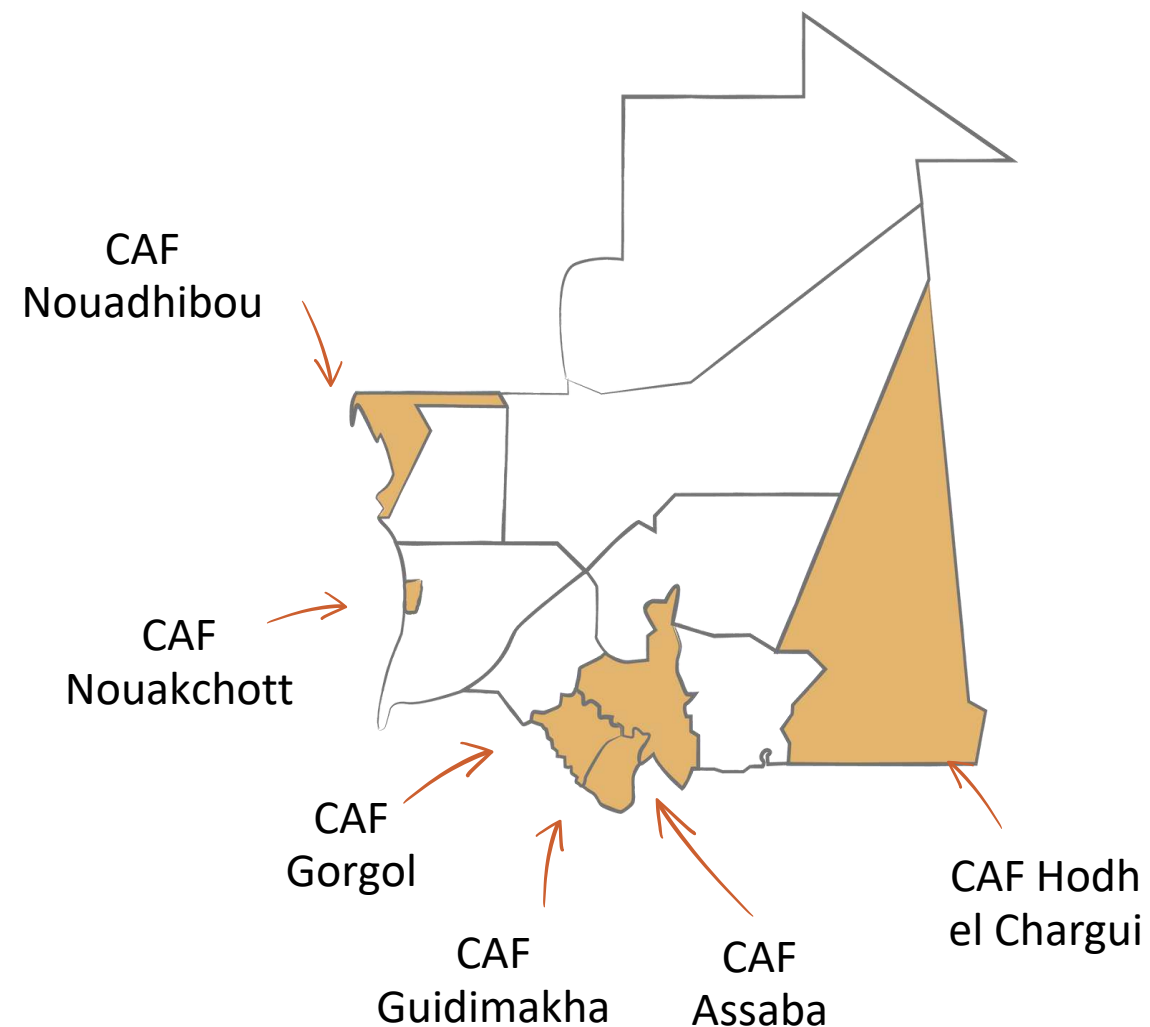
Le Comité d'Attribution des Fonds (CAF)

Le Comité d'Attribution des Fonds

RÔLE

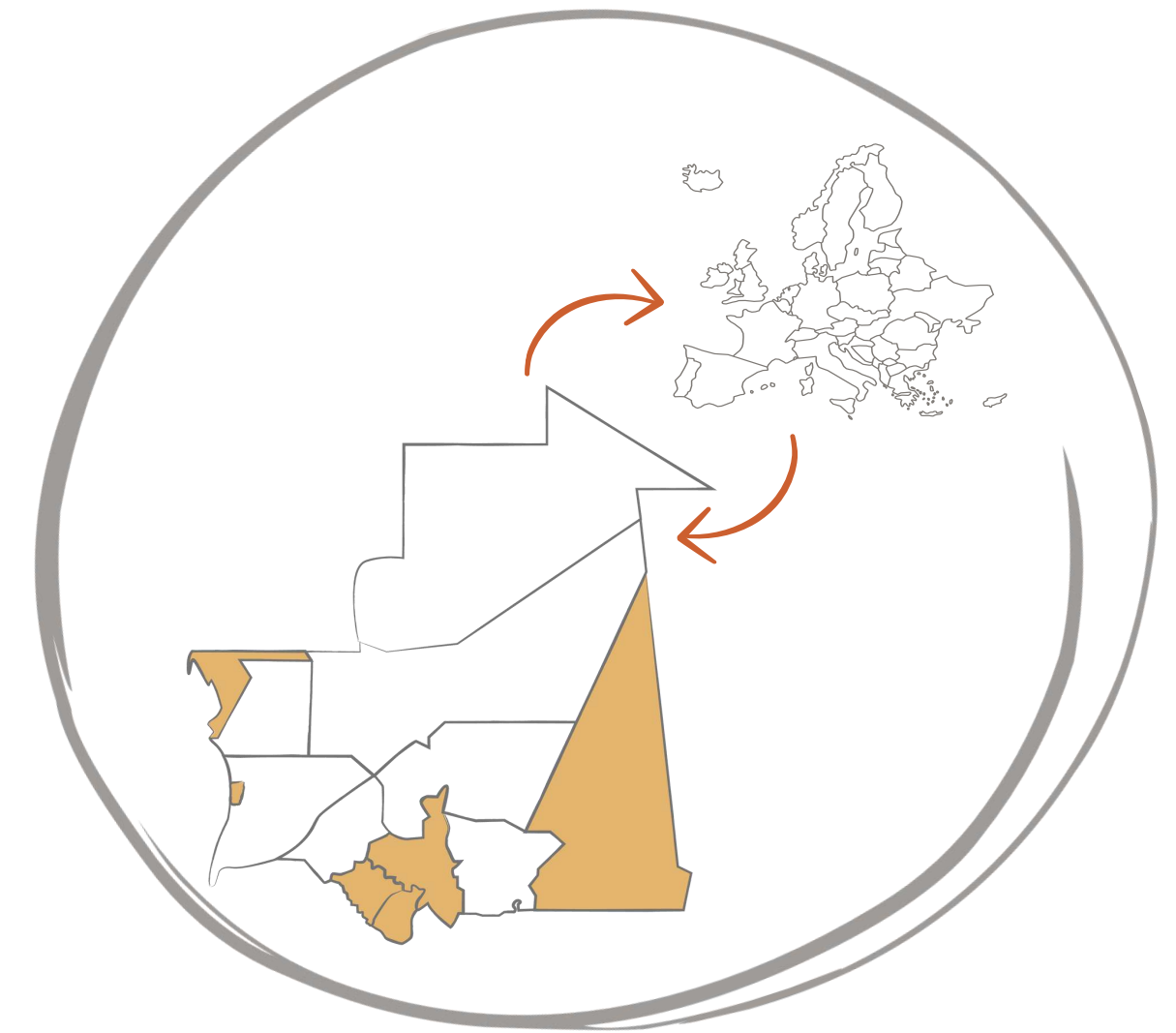
Organe final de décision des fonds d'appui : examine, au regard des lignes directrices des appels à projets, les demandes d'appui des OSC et décide de l'attribution des montants demandés

Des CAF régionaux pour l'attribution des Fonds
Emergence : étudient uniquement les dossiers dont les projets se déroulent dans le territoire



Composés d'acteurs désignés en concertation avec les noyaux fédérateurs

Un CAF national pour l'attribution des Fonds
Consolidation : étudie les dossiers qui se déroulent sur l'ensemble des territoires concernés par l'appel à projets



Composés d'acteurs désignés en concertation avec le Comité de Pilotage

Le Comité d'Attribution des Fonds

Des binômes sont constitués parmi les membres fixes et tournants



Chaque binôme reçoit & évalue les mêmes dossiers

Objectif : avoir deux analyses distinctes sur un même dossier

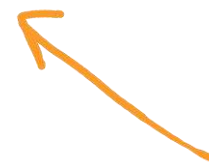
Outil : grille de notation des critères de sélection définis dans les lignes directrices de l'appel à projets



FONCTIONNEMENT

Validation par le COPIL de la liste des projets/organisations sélectionnés par le CAF

L'invalidation du financement d'une organisation nécessite un argumentaire structuré, soutenu par des preuves concrètes



Réunion de mise en commun et délibérations

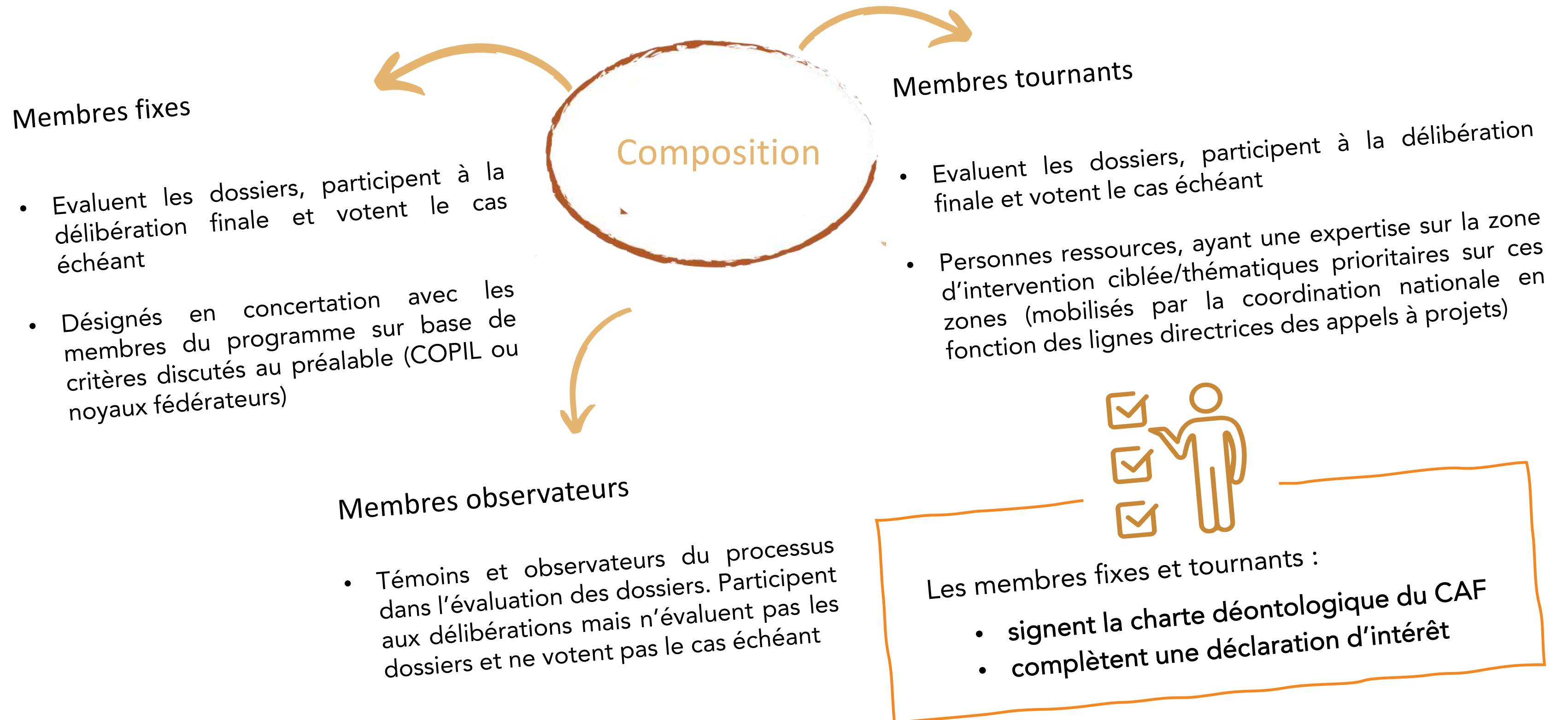
- Les membres restituent leurs avis, notations et recommandations
- Les organisations du Fonds Emergence présentent oralement leurs projets aux membres

Tous les membres présents lors de la réunion du CAF statuent sur le financement ou non des projets *

- Réunion sanctionnée par un procès-verbal de sélection

** Décisions prises dans une recherche de consensus.
En l'absence de consensus : recours au vote à main levée avec décision à la majorité absolue.*

Le Comité d'Attribution des Fonds



Le Comité d'Attribution des Fonds

COMPOSITION



La coordination nationale n'est pas membre du CAF (animateur et secrétaire de réunion)



Pas de cumul de mandat : les membres du comité de pilotage ne peuvent être également membres fixes ou tournants du comité d'attribution des fonds



Organisation déposant un projet pour le Fonds Emergence



Ne peut être membre fixe/tournants du CAF régional



Organisation déposant un projet pour le Fonds Consolidation



Ne peut être membre fixe/tournants du CAF national

Le Comité de « Suivi – Evaluation – Capitalisation »



Le comité de « Suivi-Evaluation-Capitalisation »



COMPOSITION

Personnes ressources et/ou membres du programme

RÔLES

- Accompagner la mise en place du dispositif de suivi-évaluation et de l'évaluation externe
- Soutenir la démarche de **capitalisation** au sein des clubs synergies
- Améliorer la qualité du volet "production de connaissances" du programme

Le comité joue un rôle essentiel dans l'amélioration continue du programme, en assurant un accompagnement et un suivi des actions, une réflexion objective et un appui méthodologique à la capitalisation des expériences

FONCTIONNEMENT

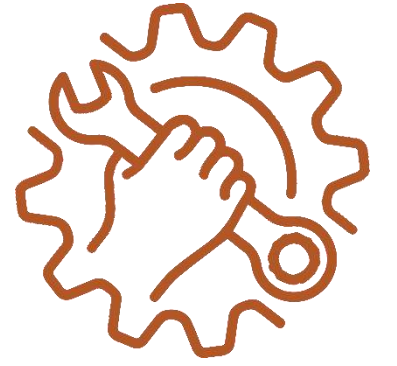
Le comité se réunit au fil de l'eau en présentiel ou à distance, et en fonction des requêtes qui lui sont adressées





La Coordination Nationale

La Coordination Nationale



Organe opérationnel du programme

RÔLES

- **Accompagne le bon fonctionnement de la gouvernance et les acteurs à jouer leur rôle au sein de celle-ci.**
- **En charge de l'opérationnalisation des activités du programme : planification, suivi budgétaire, démarche de suivi-évaluation, stratégie de communication et capitalisation**
- **Garant du décaissement, de la transparence et du suivi des fonds en cascade**
- **Anime les noyaux fédérateurs, co-organise des activités avec eux et leur apporte une expertise technique**

La Coordination Nationale : trombinoscope



Les coordinateurs.trices des organisations du consortium



Lucia Ridruejo Arias
*Coordinatrice
Alianza por la Solidaridad*



Bah Boucheiba
*Coordinateur
Ecodev*



Moise Luemba
*Coordinateur
Grdr Mauritanie*



Les responsables du programme



Jil Gross
*Coordinatrice programme
(Grdr)*



Lucie Hurtaud
*Cheffe de projet
(Grdr)*



Flora Ben Chekroun
*Chargée de mission
double-espace (Grdr)*

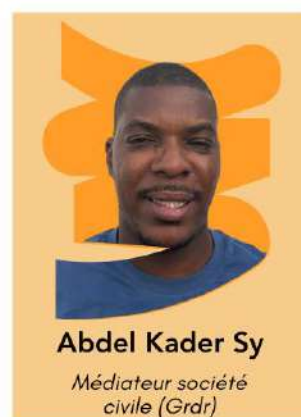


Elisa Brunazzi
*Technicienne en gestion
de projets (Alianza)*



Bah Boucheiba
*Coordinateur
Ecodev*

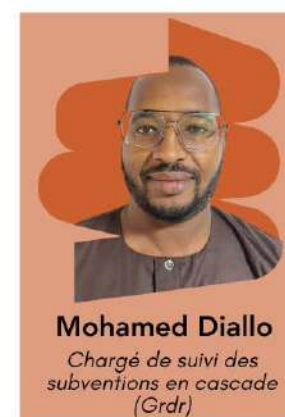
La cellule médiation



Abdel Kader Sy
*Médiateur société
civile (Grdr)*



La cellule suivi des subventions en cascade



Mohamed Diallo
*Chargé de suivi des
subventions en cascade
(Grdr)*



La cellule communication et capitalisation



Béatrice Roux Ba
*Chargée de
communication (Grdr)*



Chloé Vermeulin
*Chargée de capitalisation
(Grdr)*

La Coordination Nationale : trombinoscope





Processus d'adhésion

Processus d'adhésion au programme

Etre membre du programme, c'est faire partie de la communauté Graines de Citoyenneté. Chaque membre a sa place au sein de l'Assemblée Plénière

Les membres du Programme sont des personnes morales (collectif, structure).

- des organisations de la société civile,
- des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire
- des autorités locales et administratives
- des institutions européennes et mauritaniennes

Pour rappel :

les membres sont implantés dans les territoires d'action du projet

Comme se passe l'adhésion ?

Pour promouvoir la participation des autorités locales et administratives mauritaniennes et européennes au Programme, leur adhésion est validée par leur participation aux rencontres et activités du Programme

Tous les autres acteurs, deviennent membres en adhérant à l'un des 7 noyaux fédérateurs régionaux



Les critères d'adhésion aux noyaux fédérateurs

ENGAGEMENT

- Être parrainé par une organisation déjà membre du noyau fédérateur
- Avoir participé à au moins 3 rencontres et/ou activités du programme

- Justifier d'une **existence d'au moins 2 ans** (depuis la date de création)
- Avoir un **siège social dans la région** du noyau fédérateur qu'elle souhaite rejoindre ou justifier d'une activité sur les questions de jeunesse dans la zone

EXPERIENCE

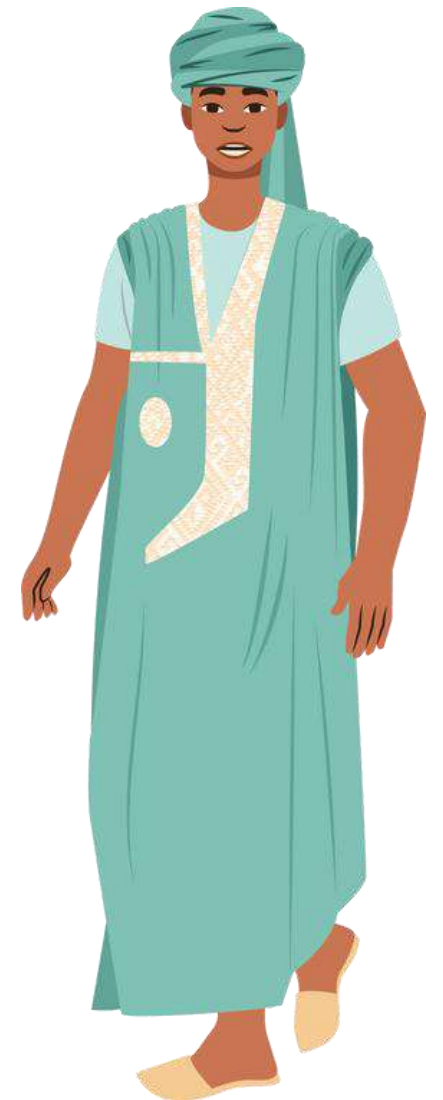
COMPOSITION

- Avoir une gouvernance paritaire, avec un bureau exécutif composé au minimum de :
- 25% de jeunes (moins de 35 ans)
 - 25% de femmes (encourager un 50% d'ici la fin du programme)

Qui peut devenir membre ?

Toute organisation de la société civile mauritanienne et/ou européenne (ou acteur de l'ESS) reconnue et engagée sur les questions de jeunesse :

- *qui se reconnaît dans les valeurs et missions portées par Graines de Citoyenneté*
- *qui s'inscrit dans une démarche volontaire pour intégrer le programme*



Le dossier d'adhésion au noyaux fédérateurs

Le dossier d'adhésion comporte les éléments suivants :

1

Une **fiche acteur** présentant l'organisation et spécifiant l'intérêt de la structure à la démarche Graines de Citoyenneté ainsi que ses attentes ;

2

Une **antériorité d'existence (2 ans)** : existence d'agrément, de statuts et de règlements intérieurs

3

Une **preuve d'opérationnalité** : rapports d'activité, plans d'action et/ou stratégique, etc.

4

La liste des membres du bureau

5

Le **parrainage d'un des membres** déjà opérationnels du noyau fédérateur visé

6

La **désignation d'un point focal au sein de l'organisation** pour participer aux rencontres et activités du programme

7

Adhésion renouvelée à chaque assemblée plénière



Processus d'exclusion

L'exclusion au sein du programme

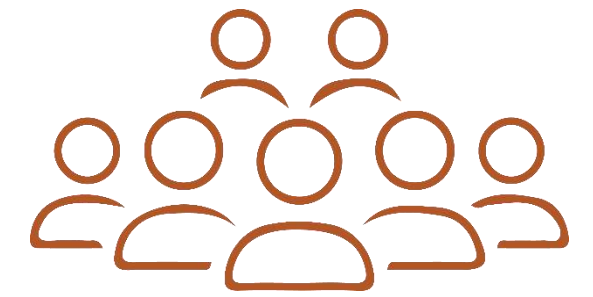
Le programme, dans ses objectifs, ne cherche pas à généraliser les exclusions, mais plutôt à explorer des solutions aux difficultés rencontrées par ses membres

La médiation et le débat sont des outils privilégiés pour résoudre les difficultés rencontrées ou les manquements aux responsabilités des membres

L'objectif du programme est d'offrir une écoute attentive à tous les membres, y compris ceux en minorité ou en opposition, afin de favoriser **une culture de l'écoute** et de la prise en compte de la diversité des opinions



Les critères d'exclusion



Non-respect des valeurs, des principes et du règlement intérieur du programme : comportement ou action en contradiction avec les valeurs, les principes, le manuel de procédures et le règlement intérieur du programme.

Non-respect des engagements de redevabilité devant le Programme :

→ notamment en ne soumettant pas des rapports narratifs et financiers conformes.

Manquement grave à l'image du projet et sa crédibilité : diffamation, utilisation non autorisée de l'image du projet, etc.

Comportement inapproprié des personnes physiques représentant les structures membres.

Atteinte à la sécurité des personnes physiques du programme.

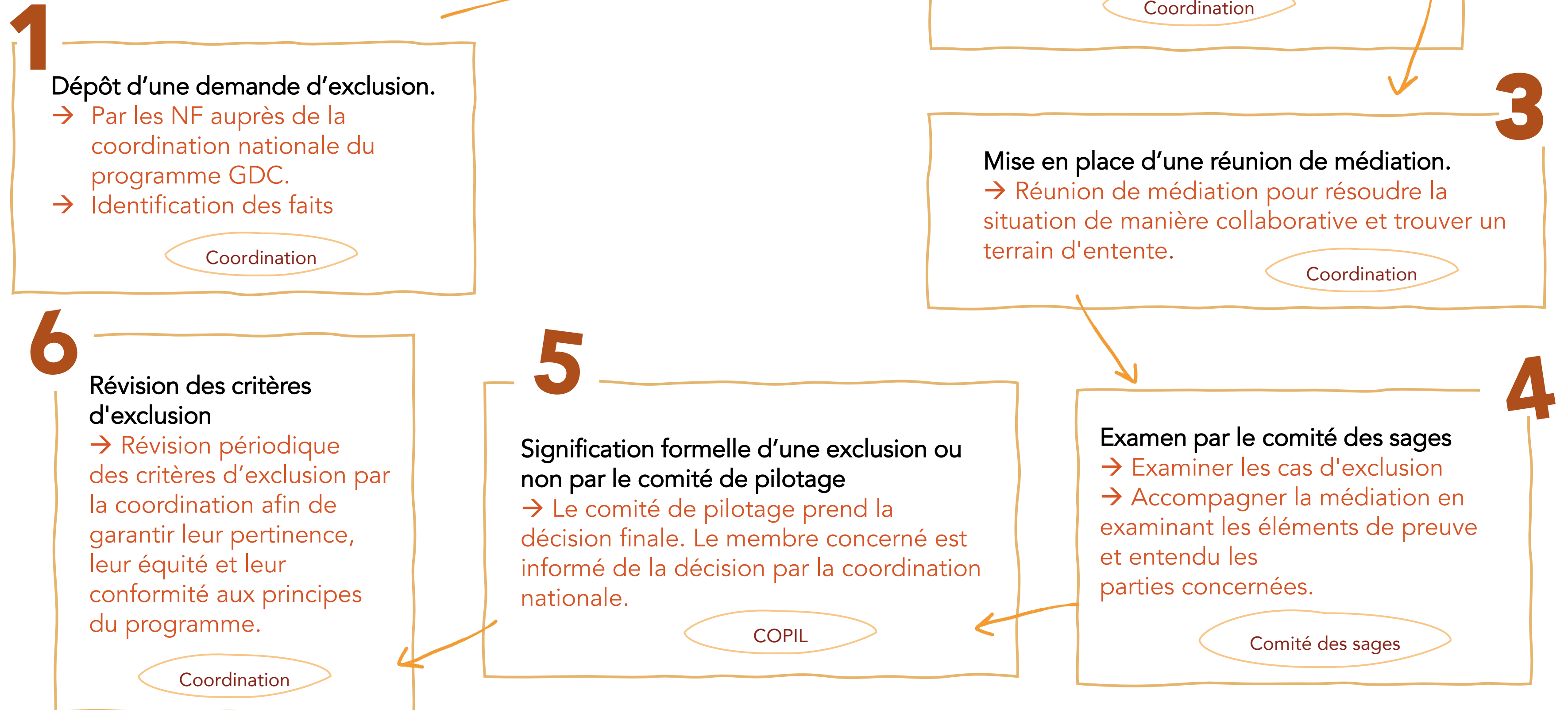
Violation de la confidentialité : divulgation d'informations confidentielles ou l'utilisation inappropriée d'informations.

Non-représentation légitime : prétendre faussement représenter un groupe sans mandat légitime ou consensus préalable.

Non-respect des décisions prises lors des COPIL ou Assemblées Plénières.

Non-participation active : non contribution, non présence aux réunions, non-respect des engagements.

La démarche d'exclusion





MERCI !



www.assojeunes-mauritanie.org



Graines de Citoyenneté

